

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Assemblée Générale (24 mai 2019) Le Bastidon, Sillans-la-Cascade

Agenda

- 9h00 : Allocutions d'accueil
- 9h15 : AG Ordinaire statutaire (exercice 2018)
- 10h15 : *Conseils et aide aux adhérents, la charte de confiance*
- 10h45 : *Le Plan de reconquête agricole (Chambre d'Agriculture)*
- 11h00 : Pause
- 11h20 : *Le Pin d'Alep enfin réhabilité en bois de structure et maintenant : comment mieux le valoriser*
- 12h15 : Conclusion et clôture de l'Assemblée Générale
- 12h45 : Apéritif et déjeuner au restaurant Le Grand Chêne
- 15h00 : Visites ou démonstrations (au choix)
 - La cascade « emblématique » de Sillans
 - Scie mobile, fabrication de meubles chez Gérald Vuylsteek à Fox-Amphoux

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Assemblée Générale Statutaire Exercice 2018

AG Ordinaire Statutaire (exercice 2018)

- Approbation du PV de l'AG de l'exercice 2017 (Taradeau)
 - Vote de la résolution n°1
- Rapport moral et rapport d'activité : Frédéric-Georges Roux
 - Vote de la résolution n°2
- Rapport financier : Christian Mercier
 - Vote de la résolution n° 3
- Composition du Conseil d'Administration :
 - Modifications intervenues depuis la dernière Assemblée Générale
 - Renouvellement des mandats arrivés à échéance
 - Nomination de nouveaux administrateurs
 - Vote des résolutions n°4, 5 et 6
- Évolution des cotisations pour 2020
 - Vote de la résolution n°7

Vote de la résolution n°1

- Résolution n°1 :
Approbation du PV de l' AG de l'exercice 2017

**« L'Assemblée Générale approuve le procès verbal
de l'AG ordinaire de l'année 2017 »**



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



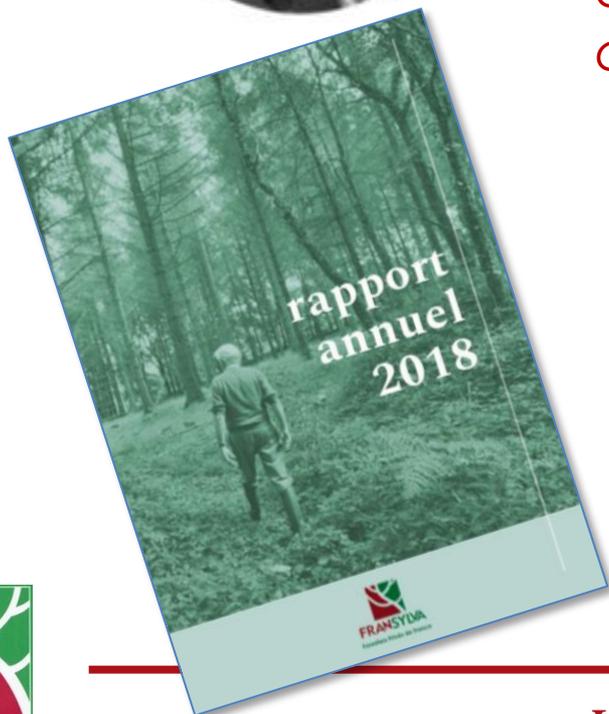
Rapport moral et rapport d'activité Frédéric-Georges Roux - Président

Fransylva : notre fédération nationale



Antoine d'Amécourt, président de Fransylva

« Fransylva représente les propriétaires forestiers pour promouvoir la forêt privée et faire entendre leurs voix auprès des acteurs et institutions qui prennent des décisions impactant la forêt »



4 axes stratégiques :

1. Promouvoir le patrimoine forestier
2. Augmenter le nombre d'adhérents
3. Faire évoluer l'image du sylviculteur
4. Renforcer Fransylva en Europe et à l'international

« Les forêts privées sont gérées durablement »

Les 12 thèmes clés au niveau national

1. Image de la forêt
2. Gestion durable et renouvellement de nos forêts
3. Biodiversité et réchauffement climatique
4. Enjeux sanitaires
5. Chasse
6. Aménagement du territoire & enjeux liés à l'eau
7. Le bois-énergie & la transition écologique
8. Commercialisation des bois
9. Le forestier, acteur de la ruralité
10. Fiscalité
11. Financements innovants
12. Europe

L'importance croissante du niveau régional

- La majorité des sujets forestiers nous concernant se traite désormais au niveau de la région Sud, le plus souvent sous la coprésidence État-Conseil Régional
- D'où le rôle croissant de **Fransylva PACA** où nous sommes très impliqués et dont Frédéric-Georges Roux a été réélu président
- Nous participons ainsi à toutes les commissions régionales concernant la forêt, tant pour son rôle économique que pour son rôle environnemental et son rôle social
- Frédéric-Georges Roux a été également réélu vice-président de l'interprofession régionale de la forêt et du bois (**Fibois Sud**)
- Il est également vice-président du **CRPF** dont Katia Lagarde est conseillère et dont Bruno Giaminardi est président

Principales actions au niveau régional

- Au sein de France Forêt PACA :
 - Normalisation du pin d'Alep en bois de structure
- Au sein de Fibois Sud
 - Charte régionale de confiance de la récolte de bois
- Avec le Conseil Régional et l'État (DRAAF, DREAL, ADEME...)
 - La « guerre du feu » et livre blanc des risques majeurs
 - Finalisation du Schéma Régional Biomasse (SRB)
 - Avancement du Plan Régional Forêt-Bois (PRFB)
 - Comité paritaire sylvo-cynégétique
 - Démarrage de l'Agence Régionale de la Biodiversité (Copil)
- Avec le CRPF et Fibois Sud
 - La forêt bouge
- Avec le CRPF
 - Siège au Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

Principales actions au niveau départemental

- Formations :
 - « Comment et à qui bien vendre une coupe de bois » (conventions avec Fransylva PACA et Uniper)
 - Le droit des chemins
 - Natura 2000
- Commissions :
 - Forêt et Urbanisme
 - Risques Naturels Majeurs
 - CDPENAF (préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)
- Projets :
 - Projet leader Provence Verte-PNR Sainte-Baume
 - Charte forestière du PNR Sainte-Baume
- Aide et conseils aux adhérents
 - OLD
 - Litiges lors de vente de bois

Plan Régional de la Forêt et du Bois (PRFB)

- Premier objectif : **mobiliser plus de bois**
 - Besoins des industries, des collectivités et des particuliers de la région en volumes par usage, actuels et tendanciels
 - Objectifs de mobilisation par bassin d'approvisionnement et pour chaque usage (BO/BI/BE)
 - Localisation des forêts où auront lieu les prélèvements supplémentaires
 - Capacités des matériels, conditions d'exploitation et de transport
 - Schéma d'itinéraires de desserte
- Autres enjeux (multifonctionnalité de la forêt) :
 - Enjeux écologiques et sociaux des différents massifs
 - Équilibre sylvo-cynégétique
- Plan d'actions pour atteindre les objectifs nationaux et les objectifs régionaux (y compris emploi, formation, crédits publics/privés disponibles et modalités de mise en œuvre)

Synthèse temps passés en réunions

- **Niveau national : 9 jours**
 - Fédération Fransylva : 9
- **Niveau Régional : 59 jours**
 - Fransylva Paca : 37
 - Interprofession Fibois Sud : 13
 - France Forêt Paca (pin d'Alep) : 9
 - CRPF : 6
- **Niveau Départemental : 66 jours**
 - Fransylva 83 : 36
 - CRPF (PSG 83, Chambre Agriculture Var) : 11
 - Commissions diverses (dont urbanisme, DFCI...): 19



Mes soucis face aux enjeux

- Le nombre de nos adhérents stagne
- Un président trop présent qui n'arrive pas à organiser la délégation et dont il faudrait préparer la succession inévitable
- Le financement de nos structures interprofessionnelles et syndicales régionales et de leurs projets stratégiques
- Retrouver une meilleure synergie entre nos organismes régionaux au service de la forêt privée et des forestiers privés
- La santé et l'avenir de nos forêts régionales face à des évolutions climatiques plus ou moins inconnues
- Le risque incendies de forêts
- Montée en puissance du « syndrome Idéfix » et des contraintes réglementaires souvent conflictuelles

Et tant d'autres choses encore...



Merci de votre attention

« Les forêts privées sont gérées durablement »

Vote de la résolution n°2

- Résolution n°2 : Approbation du rapport moral
**« L'Assemblée Générale donne quitus au Président
et au Conseil d'Administration
de leur gestion pour l'exercice 2018 »**



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Rapport financier Christian Mercier, Trésorier

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Compte d'exploitation année 2018

	2018	2017
Recettes	56.275 €	55.472 €
dont		
cotisations fixes adhérents	31.554 €	30.444 €
contribution services	22.848 €	22.045 €
intérêts placements	201 €	1.908 €
divers (repas AG)	1.672 €	1.075 €
Dépenses	54.315 €	51.150 €
Excédent	1.960 €	4.322 €

Détail des dépenses

• Services aux adhérents	28.501 €	(53%)
– Assurances	8.504 €	
– Lettre d'Information, circulaires... dont affranchissements (2.777€)	5.762 €	
– Évènementiels (AG), Réunions...	8.455 €	
– Documentation...	480 €	
– Adhésions/Cotisations (Fédération)	5.300 €	
• Frais de personnel	21.922 €	(40 %)
– Secrétariat (salaire +charges)	28.740 €	
– Rétrocessions (CRPF)	- 6.818 €	
• Frais Généraux	3.892 €	(7 %)
– Informatique, Télécoms, Fournitures, Divers	970 €	
– Loyers (Maison de la Forêt)	2.922 €	

Total dépenses

54.315 €

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

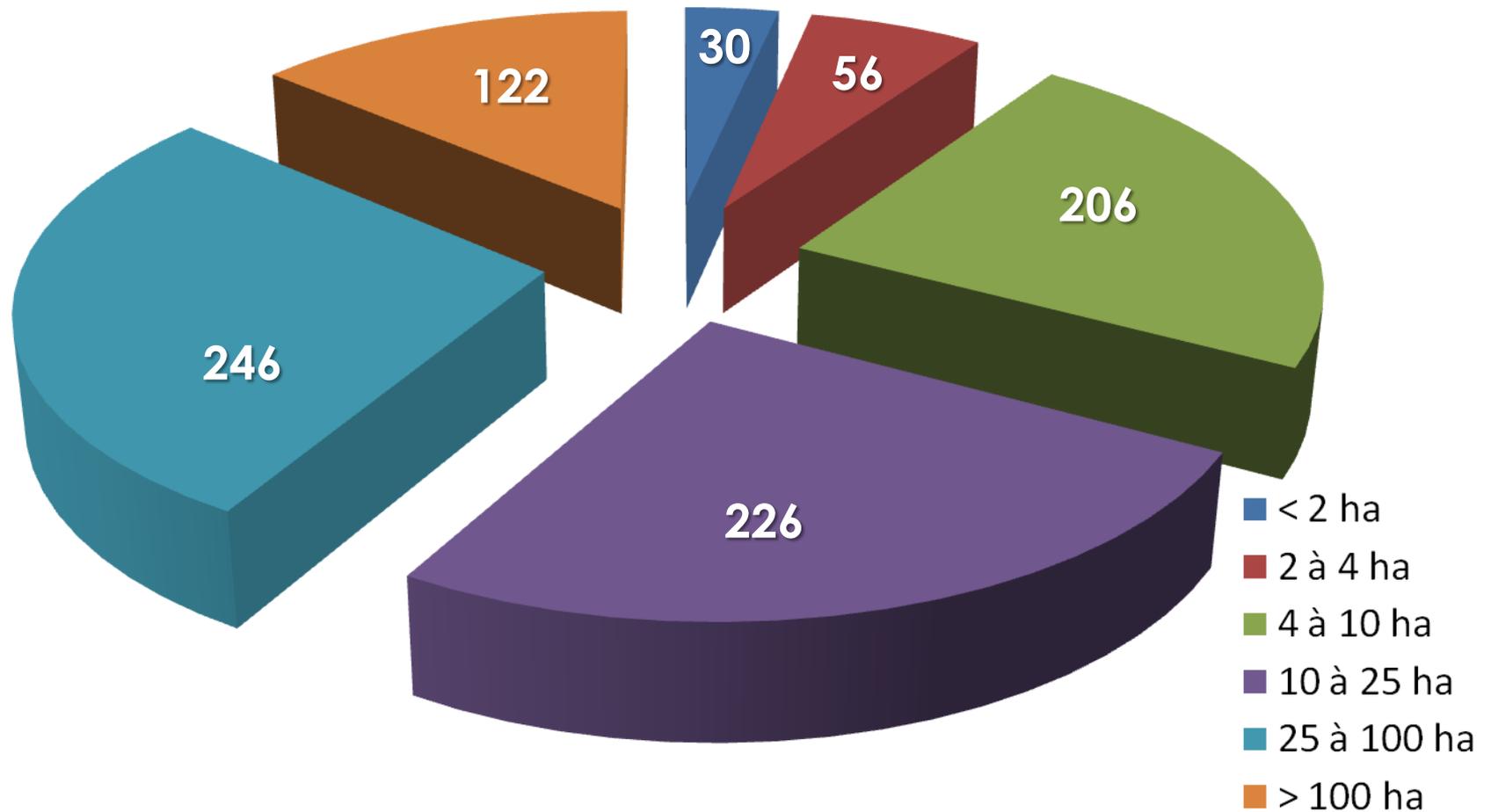
Situation de Trésorerie

• Solde au 01/01/2018	21.539 €
• Excédent de l' exercice 2018	1.960 €
• Solde au 31/12/2018	23.499 €
• Fonds de roulement (placés)	50.786 €
Trésorerie totale au 31/12/2018	74.285 €

Faits marquants

- Le montant des charges de fonctionnement a baissé de 9 % (3.070 €) du fait qu'il y a pas eu en 2018 de campagne d'adhésion par la poste.
Son ratio par rapport aux charges totales reste supérieur à 50 % .
- Compte tenu du passage de 24 à 30 heures, le montant des frais de personnel (Sandra) a augmenté de 43 % (6.564€).
Sans le contrat avec le CRPF, il aurait représenté 47% des charges au lieu de 40%. (ce qui est déjà important.)
- Après relance puis suppression de 81 anciens adhérents qui n'avaient pas payé de cotisation depuis plusieurs années, le nombre d'adhérents à fin 2018 a été ramené à 889

Répartition de nos adhérents par surface



Vote de la résolution n°3

- Résolution n°3 : Approbation du rapport financier
« **L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 2018 et en donne quitus au Trésorier et au Conseil d'Administration** »



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Renouvellement du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration après l'AG de Taradeau (2018)

- Bureau :
 - Frédéric-Georges Roux, Président
 - Christian Mercier, Vice-président-Trésorier
 - Françoise Binet, Vice-présidente
 - Catherine Fournil, Vice-présidente
 - Katia Lagarde, Secrétaire Générale
- Administrateurs :

– Jean d'Agay	Yves Aquadro
– Philippe Brégliono	Catherine Deletraz
– Bruno Giaminardi	Pierre de Pissy
– Hervé Racine	Gérard Vuylsteek
– Christian Weibel	
- Administrateur postulant « en observation » :
 - David Gatin

Évolution du Conseil d'Administration

- Modifications intervenues depuis la dernière AG
 - Démission de Hervé Racine
- Renouvellement des mandats arrivés à échéance :
 - Françoise Binet (se représente)
 - Yves Aquadro (a décidé de ne pas se représenter)
- Élection d'un administrateur postulant après l'année statutaire d'observation
 - David Gatin
- Candidatures nouvelles :
 - 3 candidatures spontanées ont été reçues
 - Y-a-t'il d'autres candidats postulants ?

Vote de la résolution n°4

- Résolution n°4 : Renouvellement des mandats d'administrateurs arrivés à échéance :

**« L'Assemblée Générale renouvelle pour 6 années le mandat d'administrateur de :
Françoise Binet »**



Vote de la résolution n°5



- Résolution n°5 : Nomination de nouveaux administrateurs

« L'Assemblée Générale approuve la nomination pour un mandat de 6 années des nouveaux administrateurs présentés par le Conseil d'Administration au terme de la période d'observation statutaire d'un an (2018-2019) :

David Gatin »

Vote de la résolution n°6



- Résolution n°6 : Administrateurs postulants

**« L'Assemblée Générale prend acte des candidatures
de nouveaux administrateurs postulants
au Conseil d'Administration**

**dont l'élection définitive pour un mandat de 6 années
lui sera proposée en 2020 lors de l'AG de l'exercice 2019,
au terme de la période d'observation statutaire d'un an**

**Candidatures spontanées :
Jean-François de Jerphanion
Vincent Buzançais
Bernard Lieutier »**



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Évolution des cotisations pour 2019

Contexte

- Jusqu'à présent notre gestion équilibre recettes/dépenses
- Nous disposons toujours d'une réserve raisonnable (placée)
- Bonne maîtrise de nos dépenses pour les services aux adhérents (circulaire, réunions, conseil et assistance, formation...)
- Néanmoins :
 - Le nombre d'adhérents n'augmente pas
 - Nous avons décidé de passer le contrat de Sandra de 24 à 30 heures qui a été compensée par la contribution de l'Union Régionale et la rétrocession du Conseil des Prud'hommes
 - Mais surtout le CRPF a décidé unilatéralement fin 2018 de ne pas renouveler la convention de mise à disposition de Sandra, ce qui ampute nos recettes d'environ 7.000 €
 - Nous avons cependant décidé de faire face et de ne pas réduire les horaires et la rémunération de Sandra
 - Nous allons bénéficier d'une recette exceptionnelle de 15.000 € dont il nous faudra recéder une partie aux 3 autres syndicats de la région

Notre Budget 2019 ne sera équilibré que grâce à cette recette exceptionnelle

Recettes

Cotisations adhérents :	45.000 €
Contribution Fransylva PACA au secrétariat :	2.000 €
Cession droits « formation » à Fransylva PACA :	15.000 €
Divers (repas, intérêts...) :	2.000 €
Total recettes	64.000 €

Dépenses

Frais de personnel (secrétariat) :	30.000 €
Frais généraux (loyers, informatique...) :	4.000 €
Circulaires, communication :	7.500 €
Événementiel, AG, déplacements...) :	8.500 €
Assurances :	8.500 €
Cotisations (dont Fransylva, UR...) :	5.500 €
Total dépenses	64.000 €

Nous sommes donc amené à proposer une augmentation des taux de cotisation pour 2020

- Rappel : cotisation actuelle (2019) :
 - Cotisation forfaitaire unique : 16 €
 - Contribution aux services syndicaux départementaux :
 - Partie fixe : 18 €
 - Partie liée à la surface de la forêt assurée :
 - 0,75 € / ha pour les 25 premiers hectares
 - 0,55 € / ha pour les 75 suivants
 - 0,45 € / ha entre 100 et 400 ha
 - 0,14 € / ha au-dessus de 400 ha
- Proposition pour 2020 :
 - augmentation de 1 € de la cotisation forfaitaire (16 € → 17 €) et de 2 € de la partie fixe de la contribution aux services syndicaux départementaux (18 € → 20 €)
 - augmentation de 0,05 € par hectare de la partie variable liée à la surface (arrondie à + 0,06 € pour les hectares au-dessus de 400)
- Ce qui permet de couvrir environ 6.000 € du manque à gagner

Vote de la résolution n°7



- Résolution n°7 : Cotisations

« L'Assemblée Générale approuve
l'augmentation de la cotisation
proposée par le Conseil d'Administration pour l'année 2020

Cotisation forfaitaire unique : 17 €

Contribution aux services syndicaux départementaux :

- **Partie fixe : 20 € (inchangé)**
- **Partie liée à la surface de la forêt assurée :**
 - 0,80 € / ha pour les 25 premiers hectares (au lieu de 0,70 €)
 - 0,60 € / ha pour les 75 suivants (au lieu de 0,50 €)
 - 0,50 € / ha entre 100 et 400 ha (au lieu de 0,40 €)
 - 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha (au lieu de 0,135 €) »



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Fin de l'Assemblée Générale statutaire